

COMITE DES FLANDRES DE BRIDGE

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire

tenue au bridge club de Lille le 19 septembre 2021

Présents :

Bureau exécutif : Didier Cuisinier, Claude Willot, Michel Sachy, Christian Rohart et Didier Delaval. Excusé : Michel Gouy.

Vérificateur aux comptes : Pierre Honvault.

Animateur pédagogique régional : Excusée : Françoise Dewasme.

Directeur régional de l'arbitrage : Eric Wheatley.

Présidents d'honneur : Jean Duflot et Patrick Durot. Excusé : Dominique Neusy.

Directeur des compétitions Honneur : Etienne Convert.

Responsable Coupe de France : Excusé : Philippe Beugin

Responsables de district : Marie-Jeanne Bollier (Artois), Aline Vallet (Côte d'Opale) et Fabien Vendeville (Métropole). Excusés : Jean-Michel Héthuin (Hainaut Cambrésis) et Bernard Glorie (Flandre Maritime).

Clubs présents ou représentés :

Accueil des françaises de Bruxelles (Elisabeth Harmant), **Aire sur la Lys** (Dany Masset), **Armentières** (Christiane Clinckemaillie et Thérèse Lincelles), **Arras** (Georget Fillassier et Guy Gomel), **Atout Bridge Marcq** (Yves Delaplace), **Auchel** (Pouvoir à Marie-Jeanne Bollier), **Audruicq** (Eric Wheatley), **Boulogne** (Pierre Honvault et Anne-Marie Dujardin), **Calais** (Liliane Degrendel et Anne-Marie Morel), **Cambrai** (Jacques Diers), **Denain** (Francette Brard et Annie Marais), **Dunkerque** (Bernard Wullens et François Guilmain), **Douai** (Willy Brutsaert), **Hardelot** (Anne Delpierre), **Hazebrouck** (Pouvoir à Dany Masset), **Hénin-Beaumont** (Pouvoir à Marie-Jeanne Bollier), **Lambersart** (Michel Ramart), **Lesquin** (Bernadette et Bernard Mallevey), **Le Touquet** (Jean-Luc Pawlowski), **Lille** (Sébastien Skweres), **Mérignies** (Philippe Vanbremeersch), **Ronchin** (Anne et Alain Daunizeau), **St Omer** (Françine Beclin et Alain Demol), **Tressin** (Monique Fonteyne et Jean-Michel Drode), **Valenciennes** (Brigitte Rucart et Claudine Fachaux), **Wasquehal** (André Guérin), **Wattignies** (Philippe Puig) et **Wimereux** (Jean du Soulier).

Absents excusés: Gaby Watteau (**Lara Avesnelles**), Yves Perron (**Ludo B. Dunkerque**) et Philippe Baron (**Villeneuve d'Ascq**).

Didier Cuisinier, président, souhaite la bienvenue aux participants et avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, rappelle que l'assemblée générale de l'année 2022 sera électorale.

Il sera procédé au renouvellement de toutes les instances élues.

- Président et bureau exécutif
- Vérificateur aux comptes
- Membres catégoriels
- Président et membres de la CRED

Un appel à candidature à ces différentes fonctions est lancé.

RAPPORT MORAL

Didier Cuisinier :

La crise sanitaire a entraîné le confinement du pays le 17 mars 2020 et par conséquent l'arrêt de la saison 2019/2020. Malgré les tentatives de reprise et les simulations de nouveaux calendriers (national et régional), les différents épisodes d'ouverture et de fermeture des clubs et autres lieux publics n'ont jamais permis de terminer les compétitions de la saison 2019/2020 et ont amené la suppression de la saison 2020/2021.

Pour pallier cette inactivité forcée, des tournois ont été organisés en ligne par le Comité. Dans un premier temps sur BBO puis à partir de décembre 2020 sur REAL BRIDGE. Les clubs ont été invités à organiser leurs tournois hebdomadaires sur RealBridge. De même des duplicates ont été mis en place à l'initiative de certains clubs.

Toutes ces actions ont permis de maintenir le lien entre bridgeurs ainsi qu'une pratique du bridge. Le succès est incontestable et chacun doit être remercié de ses initiatives.

Enfin, toujours sur REAL BRIDGE, la FFB a organisé à 2 reprises, des compétitions par paires (E-TROPHEE) pour chacune des catégories de joueurs et maintenu le déroulement de la première coupe des clubs. La finale nationale de cette épreuve sera jouée sur REAL BRIDGE les 14 et 15 octobre 2021. Les joueurs qualifiés étant informés par leurs clubs respectifs.

Pendant cette période particulière, le bridge en ligne s'est beaucoup développé. Il convient donc de prendre en compte l'évolution de cette pratique.

Le bilan se traduit par une baisse considérable des licences, tant au niveau national qu'au niveau du comité. Ainsi pour notre Comité le nombre de joueurs licenciés (Hors scolaires) est passé de 3171 en 2019 à 2124 en 2021.

La FFB a diffusé et mis en ligne un certain nombre de documents et outils pour relancer le retour dans les clubs. L'objectif étant de renouer avec les joueurs et leur donner envie de revenir dans les clubs pour une rentrée de bridge en présentiel.

Enfin, pendant toute cette période, le bureau du Comité s'est réuni en visioconférence et un Conseil régional s'est tenu en présentiel le 29 juin 2021 à la MDB de Wasquehal.

Soumis au vote,

le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Christian Rohart :

Il est fait référence aux documents comptables communiqués à tous les participants. Diminution de 31% des licences adultes et de 90% des licences scolaires, cadets et juniors. En l'absence de compétition, aucun droit d'engagement ni frais annexe n'ont été enregistré. Les recettes proviennent du versement du chômage partiel. L'inactivité de la saison 2020/2021 a engendré une baisse considérable de l'ensemble des charges.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2021/2022 s'élève à 221 400 €.

Il est rappelé le montant inchangé de la cotisation fédérale des clubs à verser au Comité soit : 55 €. De même, le montant de la licence adulte et senior est reconduite à 31 € (16,5€ pour la part FFB et 14,5€ pour la part Comité), elle est désormais gratuite pour les moins de 26 ans. La première licence offerte est prolongée d'un an. Prévoir une augmentation de la part fédérale de 3 € pour la saison 2022/2023.

Pierre Honvault, vérificateur aux comptes :

En exécution de la mission qui lui a été confiée, présente son rapport sur le contrôle des comptes du Comité pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Ces comptes annuels ont été vérifiés en observant les diligences estimées nécessaires selon les normes fixées en la matière.

Les comptes présentés par le trésorier ont été régulièrement arrêtés au 30 juin 2021 et couvrent la période de 12 mois s'étendant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. Ils sont présentés de manière identique à ceux des exercices précédents, donc en respectant le principe de continuité des règles d'évaluation.

Le bilan s'élève à 154 209,36 € et fait ressortir un excédent de 12 474,27 €. Pour mémoire, l'exercice précédent était excédentaire de 14 604,75 €.

L'important excédent constaté est dû essentiellement, comme pour l'exercice précédent, aux indemnités de chômage perçues pendant le confinement.

Les fonds propres de l'association s'élèvent au 30 juin 2021 à 61 229,52 €.

Ces comptes n'appellent aucune observation particulière et sont déclarés sincères.

Ils correspondent aux informations qui ont été communiquées dans le rapport d'activité.

Le vérificateur recommande à l'assemblée d'approuver ces comptes, tant dans leur ensemble que dans chacune de leurs parties et d'accorder un quitus total et sans réserve au Président et au Trésorier. Il invite à voter toutes leurs félicitations pour cette gestion.

Soumis au vote, **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité**

COMPETITIONS

Michel Sachy :

Après la finale de la 1^{ère} coupe des clubs (sur Real bridge les 14/15 octobre), la 2^{ème} coupe des clubs se déroulera, en présentiel, du 1^{er} novembre 2021 au 15 mai 2022. Les clubs pourront proposer 14 dates, sachant que les 7 meilleurs résultats d'une paire constituée seront retenus pour participer au classement qualificatif à la finale nationale qui sera organisée par catégorie.

Le calendrier des compétitions de la saison 2021/2022 a été fortement allégé avec notamment, selon les catégories, suppression d'un certain nombre de qualifications, ½ finales, finales de ligue et finales nationales.

Pour les épreuves concernées, le nombre de paires ou équipes qualifiées pour les finales de ligue ne sera connu qu'à l'issue du déroulement des épreuves des 3 comités composant la ligue (En fonction du nombre d'inscrits par épreuve).

Aucune modification n'a été apportée au déroulement des interclubs (nombre d'équipes par division) la situation de départ est celle de 2019.

Il est rappelé la nouvelle organisation de la Coupe de France qui permet aux joueurs débutant de jouer au minimum 2 matchs lors d'un 1^{er} tour organisé dans leur club.

PROJETS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

En l'absence de **Michel Gouy**, excusé, son message est communiqué par la diffusion d'une vidéo dans laquelle il souligne le développement du bridge scolaire avec notamment un investissement très important dans les collèges. De même il rappelle la promotion du bridge par la découverte et la pratique du jeu « le petit bridge ».

Françoise Dewasme, également excusée, transmet son intervention sur l'enseignement et la formation :

les nouveaux outils mis à la disposition des enseignants, les objectifs du parcours bridge, l'initiation, le perfectionnement et les conditions d'accès aux documents. Les clubs affiliés devront payer une annuité en fonction du nombre de leurs adhérents, 20 € pour les clubs de moins de 50 membres, 50 € pour les clubs de 51 à 100 membres, puis 50 € suppl. par tranche de 50 membres avec un plafond à 250 € pour les clubs de 251 membres et plus.

Le rôle de l'APR, Animateur Pédagogique Régional.

La formation avec l'accès au grade de moniteur et de maitre-assistant.

Le stage moniteur se déroule sur 5 jours répartis sur 2 semaines, puis un examen écrit national (le prochain aura lieu le 4 décembre 2021 avec une 2^{ème} session en mars) suivi par un oral organisé par le Comité. 8 candidatures sont nécessaires pour la mise en place du stage. A ce jour 3 inscriptions ont été enregistrées.

Les écoles de bridge labellisées. Actuellement 5 clubs dans le Comité : Dunkerque, Audruicq et Calais regroupés pour créer l'école de bridge du littoral ainsi que Cambrai et Le Touquet.

La situation de certains clubs est problématique. A la recherche d'un nouveau local ou en forte diminution d'adhérents comme le club de Villeneuve d'Ascq qui à titre expérimental organise un tournoi, en présentiel, tout les lundis après-midi jusque fin décembre et en cas de participation insuffisante, un essai le vendredi après-midi à partir de janvier. Inscription possible sur le site internet du club.

Patrick Durot, en sa qualité de membre de la commission nationale de l'affiliation, demande à tous les responsables de clubs de procéder à un recensement des lieux de bridge ou clubs non affiliés à la FFB. et de communiquer les renseignements à **Claude Willot** (Tel .0320252689) vice-présidente chargée de contacter ces clubs en vue d'une visite de courtoisie.

Avant de clore la séance, **Didier Cuisinier** procède (avec un an de retard ! en raison du confinement et de la suspension des activités) à la traditionnelle remise des médailles du Comité et de la Fédération aux récipiendaires présents ou représentés par leurs présidents de club :

Michèle Buire, médaille du Comité, **Catherine Deville**, médaille initiateur jeunesse de la FFB et les médailles de bronze de la FFB à **Hélène Gest** et **Claude Willot**.

*